



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
SAVOIE



Atlas de la Biodiversité Communale de la Motte-Servolex



**Compléments d'inventaires 2017 pour trois espèces d'oiseaux
indicateurs de la qualité des milieux agricoles :
Chevêche d'Athéna, Pie-grièche écorcheur et Tarier des prés**

Avec le soutien du Fonds de Dotation pour la Biodiversité

Photos de couverture : Pie-grièche écorcheur mâle (F. Roubert), Pies-grièches écorcheurs femelle et jeune (S. Gave)
Chevêche d'Athéna (R. Riols), Tarier des prés (A. Le Calvez).

Sommaire

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	4
II. METHODOLOGIE.....	5
II.1. PROTOCOLE D'INVENTAIRE POUR LA CHEVECHE D'ATHENA	5
II.2. PROTOCOLE D'INVENTAIRE POUR LA PIE-GRIECHE ECORCHEUR ET LE TARIER DES PRES	7
III. RESULTATS	9
III.1. CHEVECHE D'ATHENA	9
III.2. PIE-GRIECHE ECORCHEUR	12
III.3. TARIER DES PRES	15
IV. DISCUSSION	17
V. CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....	22
BIBLIOGRAPHIE	24

Inventaires terrain : Gaëtan TISSERON et Caroline DRUESNE, LPO Savoie.
Rédaction : Gaëtan TISSERON et Caroline DRUESNE, LPO Savoie
Relecture : Jean-Noël AVRILLIER, LPO Savoie.

Merci aux bénévoles qui ont participé aux inventaires
ou transmis leurs observations à www.faune-savoie.org
et à Anthony Perrin, chargé de mission E.D.D à la Motte-Servolex.

I. Contexte et objectifs de l'étude

Depuis plusieurs années, la commune de la Motte-Servolex s'est engagée dans le maintien d'une agriculture locale et respectueuse de l'environnement, notamment en soutenant financièrement de bonnes pratiques agricoles. Fait notable dans le bassin chambérien soumis à une forte pression démographique et donc d'urbanisation, les milieux agricoles sur de la Motte-Servolex couvrent un tiers de la surface du ban communal, soit environ 1000 hectares.

En 2015, l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de la Motte-Servolex axé sur la faune vertébrée (hors poissons) a été élaboré. Il a mis en exergue la présence d'un certain nombre d'espèces actuellement en déclin aux échelles nationale, régionale ou départementale, notamment des espèces liées aux milieux agricoles.

Pour approfondir la connaissance des enjeux concernant la biodiversité sur son territoire, la commune de la Motte-Servolex a confié en 2017 à la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Savoie (LPO Savoie) un inventaire complémentaire concernant 3 espèces d'oiseaux : la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) et le Tarier des prés (*Saxicola rubetra*). Ces espèces ont pour caractéristiques communes d'être :

- des espèces des milieux agricoles, indicatrices de pratiques extensives et de paysages diversifiés ;
- des espèces menacées aux échelles nationale, régionale ou départementale (cf. tableau 1 pour leurs statuts de conservation) ;
- des espèces protégées en France.

Tableau 1 : Statuts de conservation des trois espèces étudiées

	Liste rouge France	Liste rouge Rhône -Alpes	Liste rouge Savoie
Chevêche d'Athéna	-	Vulnérable	En danger
Pie Grièche écorcheur	-	-	Vulnérable
Tarier des prés	Vulnérable	Vulnérable	Vulnérable

Cet inventaire vise à estimer les effectifs nicheurs de ces 3 espèces sur la commune et à les localiser au sein des milieux agricoles.

Au-delà de l'enrichissement de l'ABC, les résultats permettront d'estimer globalement les potentialités d'accueil des milieux agricoles pour l'avifaune et d'orienter les actions à venir en matière de bonnes pratiques agricoles ou de restauration de la trame verte périurbaine du « *Plan d'Actions Biodiversité en Ville* ».



Chevêche d'Athéna

Athene noctua

Liée aux pâturages (végétation basse pour chasser) avec vieux vergers ou arbres creux ou bâtiments isolés pour nicher.

Se nourrit de petits rongeurs, gros insectes et vers de terre. Sédentaire.

Statut sur la commune avant inventaire : Nicheur. 3 couples potentiels (données www.faune-savoie.org 2010 et 2012).



Pie-grièche écorcheur

Lanius collurio

Liée aux prairies avec haies et buissons (postes de chasse et sites de nidification, prédilection pour les buissons denses épineux), riches en gros insectes.

Migrateur, arrive fin avril-mai et repart en août –septembre.

Statut sur la commune avant inventaire : Nicheur. 7 couples potentiels (données www.faune-savoie.org 2013, 2014 et 2015).



Tarier des prés

Saxicola rubetra

Lié aux prairies de fauche naturelles, souvent fraîches voire humides avec buissons isolés ou clôtures comme postes de chant. Se nourrit d'insectes et de quelques graines.

Migrateur, arrive en avril et repart en septembre.

Statut sur la commune avant inventaire : passage printanier régulier mais aucune preuve de nidification répertoriée depuis une quinzaine d'années.

Rappel des exigences écologiques des espèces étudiées et de leur statut sur la commune

II. Méthodologie

II.1. Protocole d'inventaire pour la Chevêche d'Athéna

Cette petite chouette au chant caractéristique qui rappelle le miaulement d'un chat, chante à la tombée de la nuit de mars à mai. Conformément au protocole préconisé par le cahier technique chevêche de la « LPO Mission Rapaces », des prospections avec points d'écoute ponctués de repasse ont été réalisées de nuit entre mi-mars et début mai afin de localiser les mâles chanteurs. Plusieurs visites ont été réalisées dont un passage le 20 avril 2017 qui a permis de couvrir simultanément l'ensemble des zones agricoles accessibles de la commune grâce à la mobilisation de naturalistes bénévoles de la LPO. Les points d'écoute étaient séparés de 500 m à 1 km (cf. figure 1 pour la carte de prospection).

La technique de la repasse consiste à diffuser (à l'aide d'un magnétophone ou d'une enceinte reliée à un smartphone) le chant ou les cris de l'espèce recherchée afin de provoquer une réponse des individus (mâles territoriaux le plus souvent) présents sur le terrain. Cette technique est adaptée à la chevêche qui spontanément chante peu surtout lorsque la densité de ses populations est faible comme à la Motte-Servolex. On estime que la repasse permet de repérer environ 80 % des chanteurs présents si on effectue deux passages pendant la période de chant et espacés d'au moins un mois. Cette méthode est à utiliser avec précaution pour limiter le dérangement des oiseaux.

Ces prospections ont été complétées par d'autres passages sur les secteurs les plus favorables afin de rechercher d'éventuels indices de présence (cavités, déjections, pelotes de réjection, plumes...).

Points d'écoute pour la prospection de la Chevêche d'Athènes

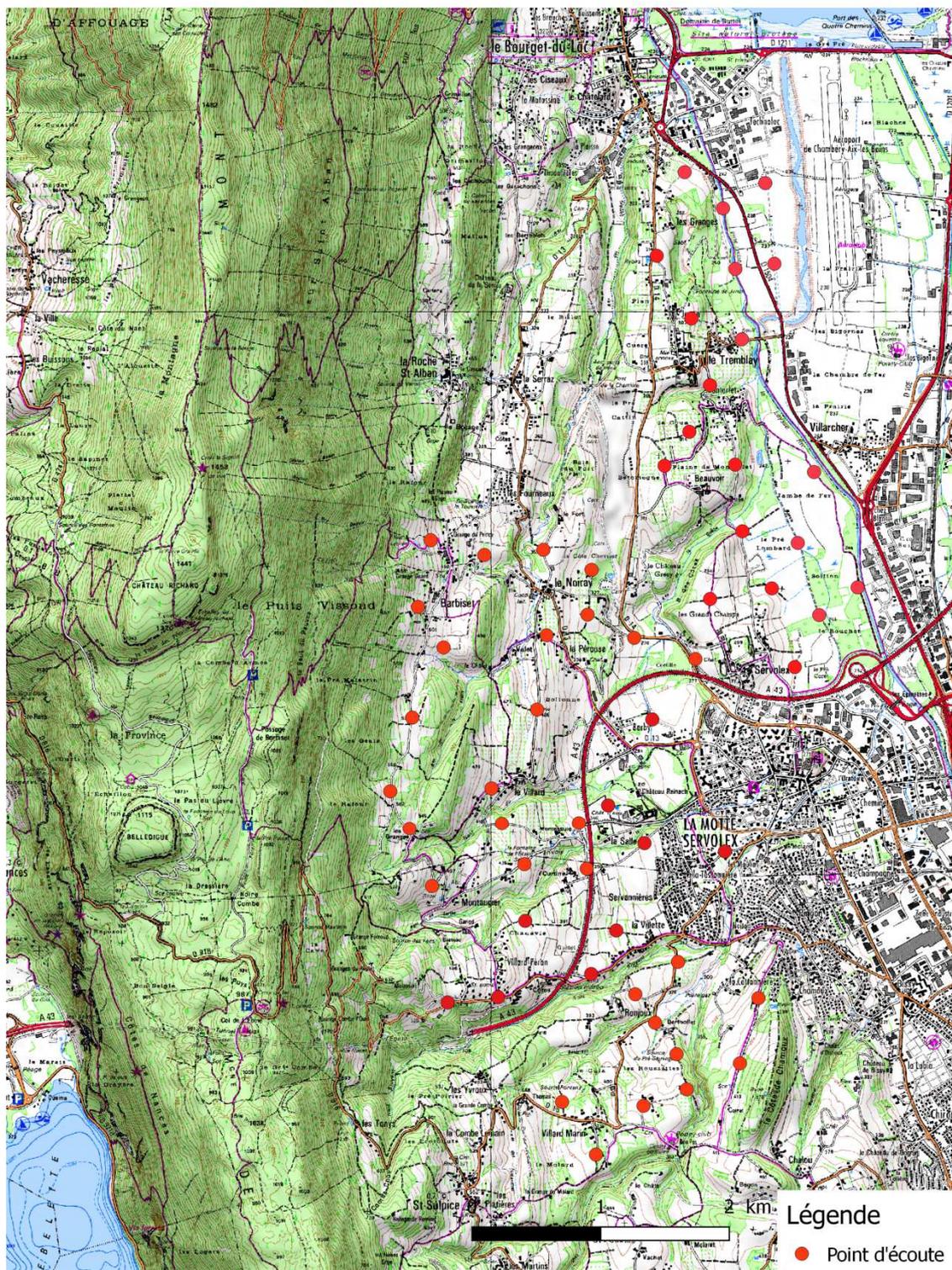


Figure 1 : Chevêche d'Athènes, localisation des points d'écoute

II.2. Protocole d'inventaire pour la Pie-grièche écorcheur et le Tarier des prés

Espèces migratrices, le Tarier des prés et la Pie-grièche écorcheur arrivent en Savoie respectivement en avril et fin avril-début mai pour entamer leur cycle de reproduction.

Les deux espèces pouvant partager les mêmes milieux, les deux inventaires ont été conduits simultanément, selon le même protocole. La période d'élevage des jeunes, propice à la détection de ces espèces, a été retenue comme période d'inventaire. Les prospections se sont donc déroulées principalement en juillet et se sont prolongées jusqu'en août.

Elles ont été réalisées en voiture, en VTT ou à pied à travers les milieux agricoles de La Motte-Servolex, soit sur des secteurs où les espèces étaient déjà connues soit sur des secteurs estimés favorables à la présence de l'une ou l'autre espèce (cf. figure 2).

Ces circuits étaient ponctués par des points d'écoute et d'observation de 5 à 10 minutes pour appréhender le cortège des oiseaux présents et maximiser les chances de repérage des deux espèces recherchées. Les secteurs où d'anciennes données étaient déjà répertoriées ont fait l'objet d'un temps d'observation plus long.

Chaque circuit a été parcouru 4 fois à une ou deux semaines d'intervalle.

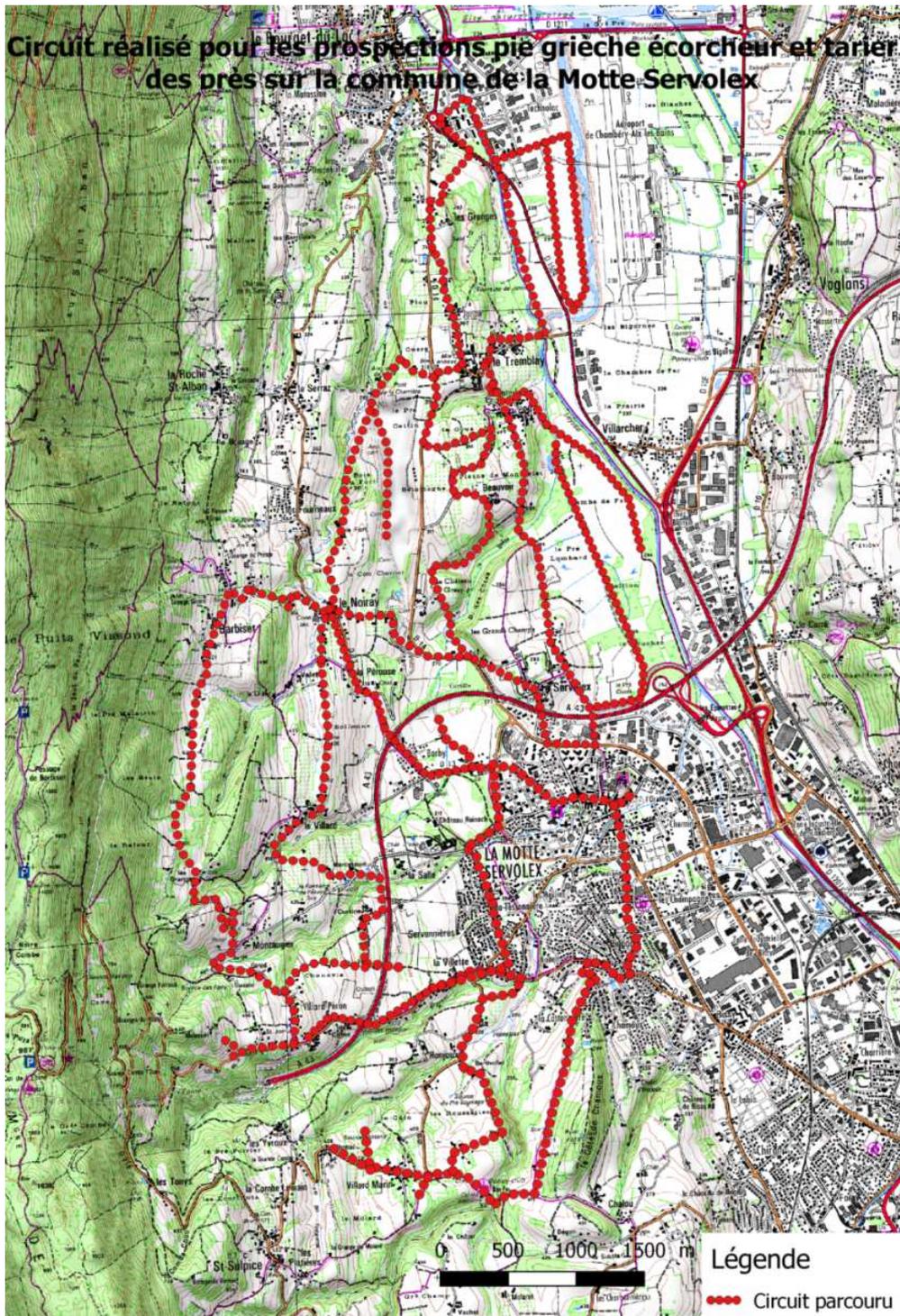


Figure 2 : Tarier des prés et Pie-grièche écorcheur, localisation des itinéraires de prospection

III. Résultats

III.1. Chevêche d'Athéna

La Chevêche d'Athéna a été contactée sur un seul point d'écoute de la commune à proximité du bras de décharge de la Leysse. Les recherches menées ont permis de localiser le nid du couple nicheur concerné. Celui-ci se situait sur la commune du Bourget du lac en limite avec la Motte-Servolex, précisément dans le gymnase du campus universitaire de Technolac. Malheureusement, des travaux de rénovation du bâtiment ont été effectués simultanément à cette découverte : ils ont conduit à l'obturation de l'accès au nid condamnant la nichée et au moins un des deux adultes, retrouvé mort à l'intérieur du gymnase.

Une rencontre entre la LPO et les responsables du gymnase s'est déroulée pour partager ce triste constat et trouver des solutions pour éviter la reconduction de ce type d'événement.

Un second couple de Chevêche a été signalé à la LPO en fin de saison par V. VISINI dans la grange de M. MORIN habitant à la Tessonnière aux portes du centre-ville de la Motte-Servolex. Un adulte et deux immatures ont ainsi été observés le 22 août 2017. L'espèce y niche depuis une dizaine d'années. Lors des points d'écoute avec repasse dans ce même secteur, l'espèce n'avait pas été détectée (cf. figures 3 et 4).

En résumé, en 2017 sur la commune de la Motte-Servolex

- 1 couple nicheur avec une reproduction réussie (2 jeunes à l'envol) à la Tessonnière, en périphérie immédiate du centre-ville de la Motte Servolex ;
- 1 couple nicheur à Savoie Technolac dont le domaine vital s'étend à la fois les communes du Bourget du lac et de la Motte Servolex : site de nidification aujourd'hui inaccessible dans le gymnase de l'Université Savoie-Mont-Blanc et terrains de chasse sur les secteurs limitrophes, bras de décharge de la Leysse, prairie de l'aéroport ; échec de la reproduction et mort de l'un des 2 adultes.

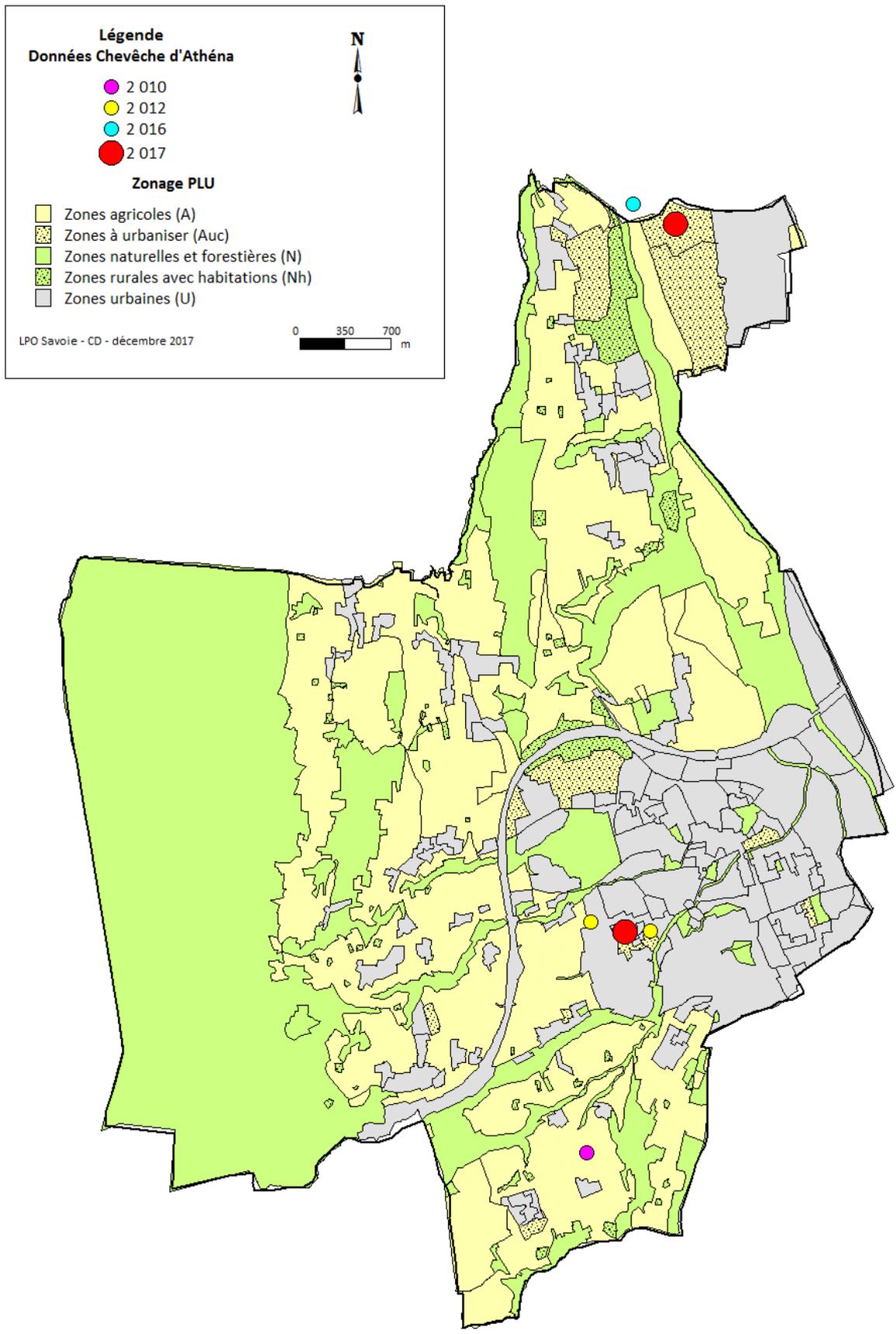


Figure 3 : Localisation des observations de Chevêche d'Athéna à la Motte-Servolex (fond zonages PLU)

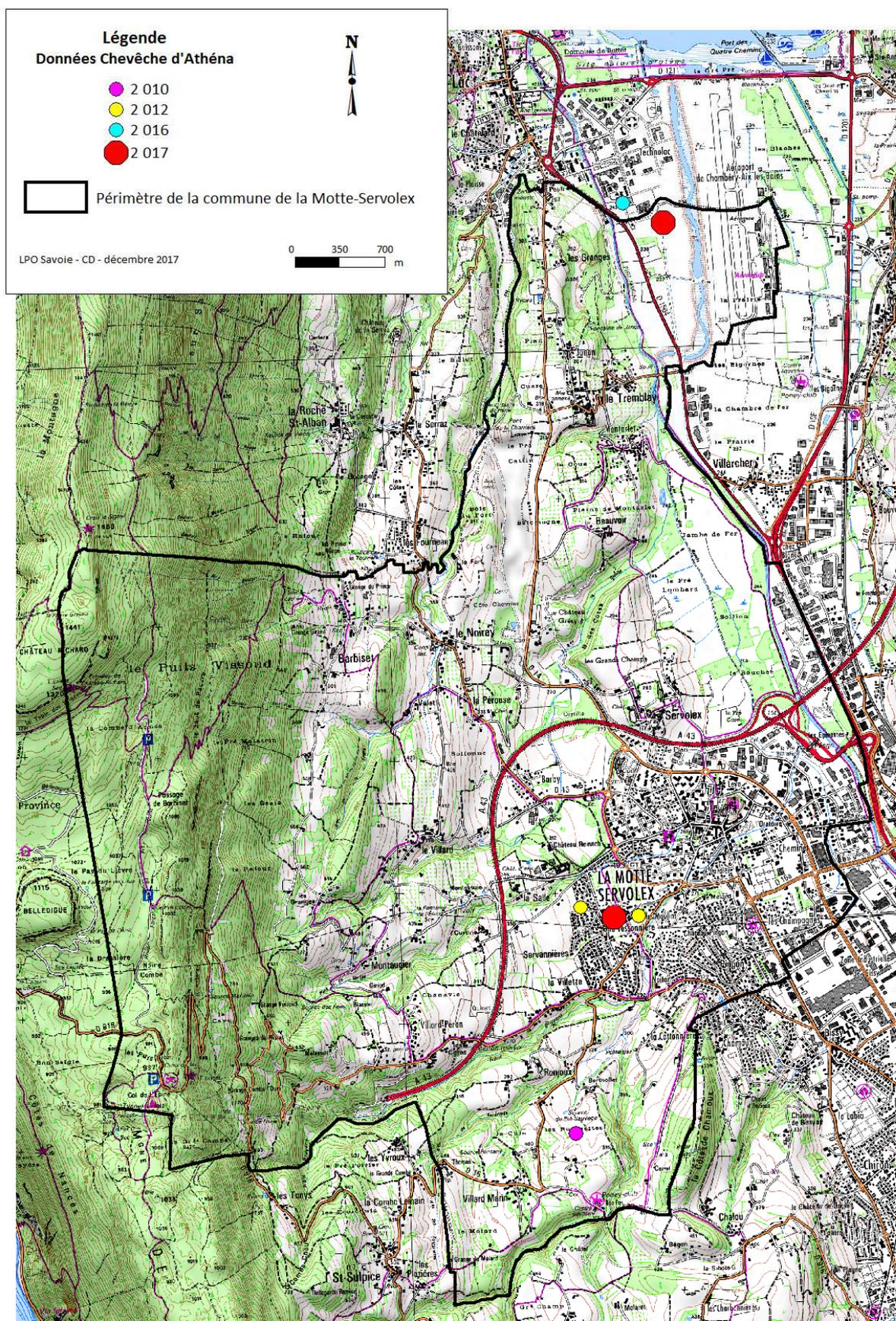


Figure 4 : Localisation des observations de Chevêche d'Athéna à la Motte-Servolex (fond topographique IGN 1/25000è)

III.2. Pie-grièche écorcheur

D'après l'inventaire mené et les données 2017 de www.faune-savoie.org, 4 à 5 couples de Pie-grièche écorcheur ont niché sur la commune de la Motte-Servolex.

Tableau 2 : Effectifs et répartition des couples de pie-grièche écorcheur (résultats des recensements complétés par les données collectées par la base de données faune Savoie)

Site	Nombre de couples	Statut	Succès de reproduction
Aéroport Chambéry-Aix les Bains	1	Nicheur certain	Oui (au moins un jeune à l'envol)
Bras de décharge de la Leysse	1	Nicheur certain	Oui (au moins un jeune à l'envol)
La Prairie	1	Nicheur certain	-
Pré Lombard	1	Nicheur probable	-
Servolex	(1)	Nicheur possible	-
Total	4 (5)	-	-



Photo 1 : Juvénile volant, site de l'aéroport Chambéry-Aix-les-bains, juillet 2017 (Photo Violaine Moullis)

Les résultats des recensements menés en 2017 montrent que la pie-grièche écorcheur est nicheuse régulière sur les secteurs de l'aéroport, du bras de décharge, de « la Prairie » - qui hébergent le principal noyau de population de l'espèce sur la commune - et du Pré Lombard. Ils concordent avec les observations réalisées dans ces secteurs depuis plusieurs années (cf. figures 5 et 6).

En revanche, la pie-grièche n'a été contactée ni dans les secteurs de « Villard Marin » et « Barbiset » où elle avait été mentionnée antérieurement, ni dans de nouvelles localités. Ce dernier constat est cohérent avec le fait qu'aucun secteur autre que ceux déjà répertoriés ne semble propice à l'installation de l'espèce.

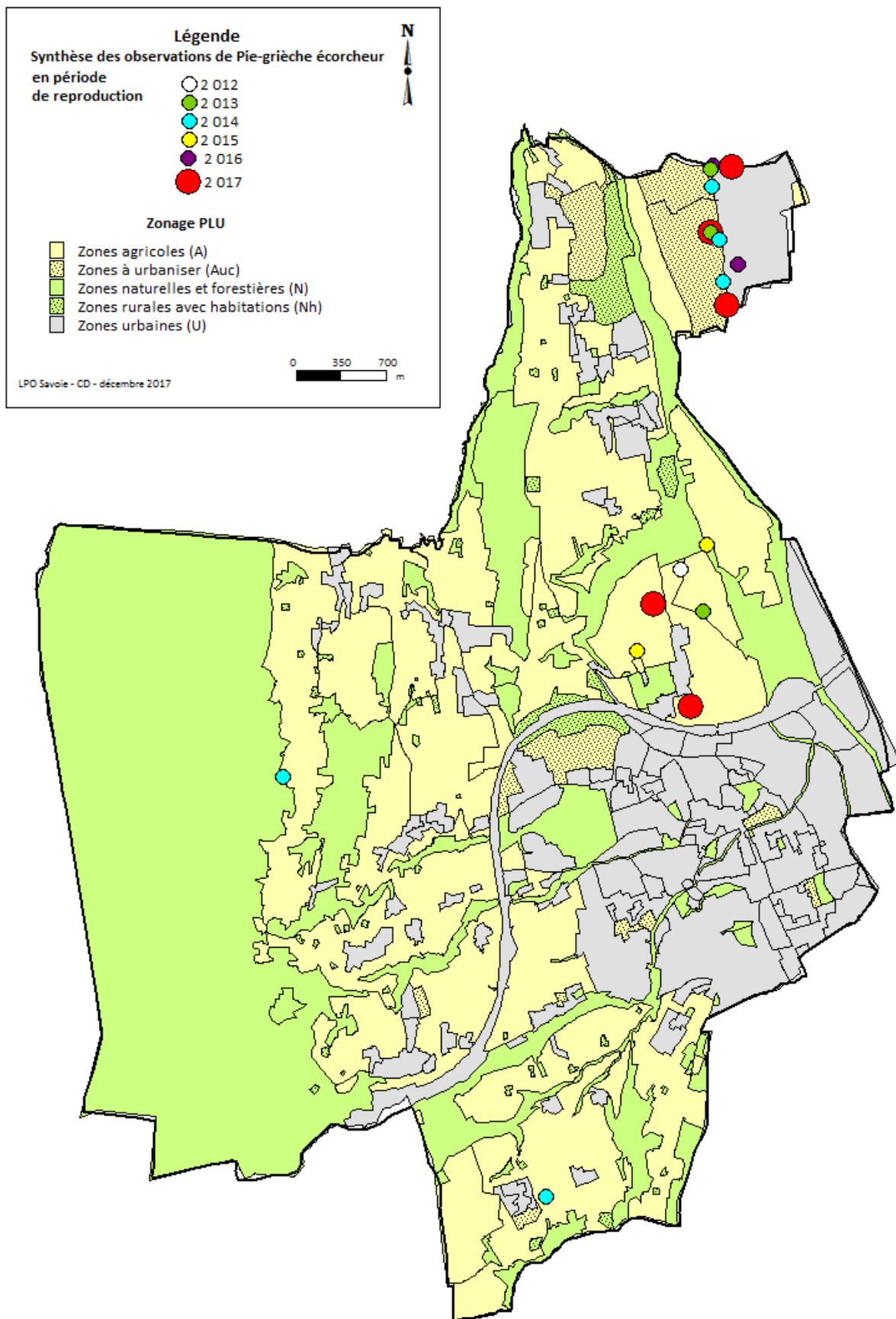


Figure 5 : Localisation des observations de Pie-grèche écorcheur sur la commune de la Motte-Servolex en période de reproduction (fond zonages PLU)

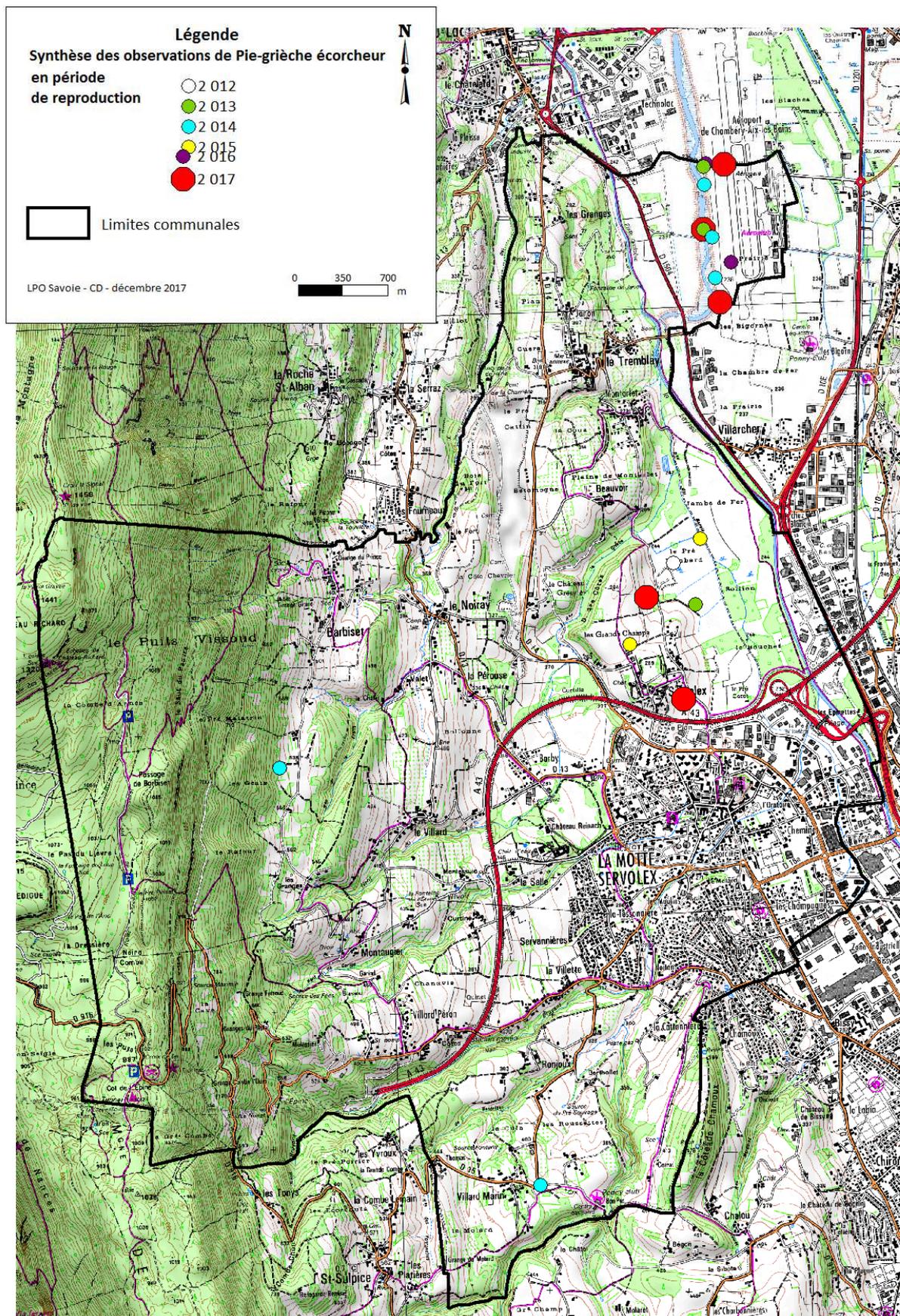


Figure 6 : Localisation des observations de Pie-grèche écorcheur sur la commune de la Motte-Servolex en période de reproduction (fond topographique IGN 1/25000)

III.3. Tarier des prés

Le Tarier des prés n'a pas été retrouvé nicheur sur la commune. Seuls des individus en halte migratoire ont été observés principalement sur le bras de décharge de la Leysse, ainsi que sur les secteurs de l'aéroport et de la Prairie (cf. figures 7 et 8).

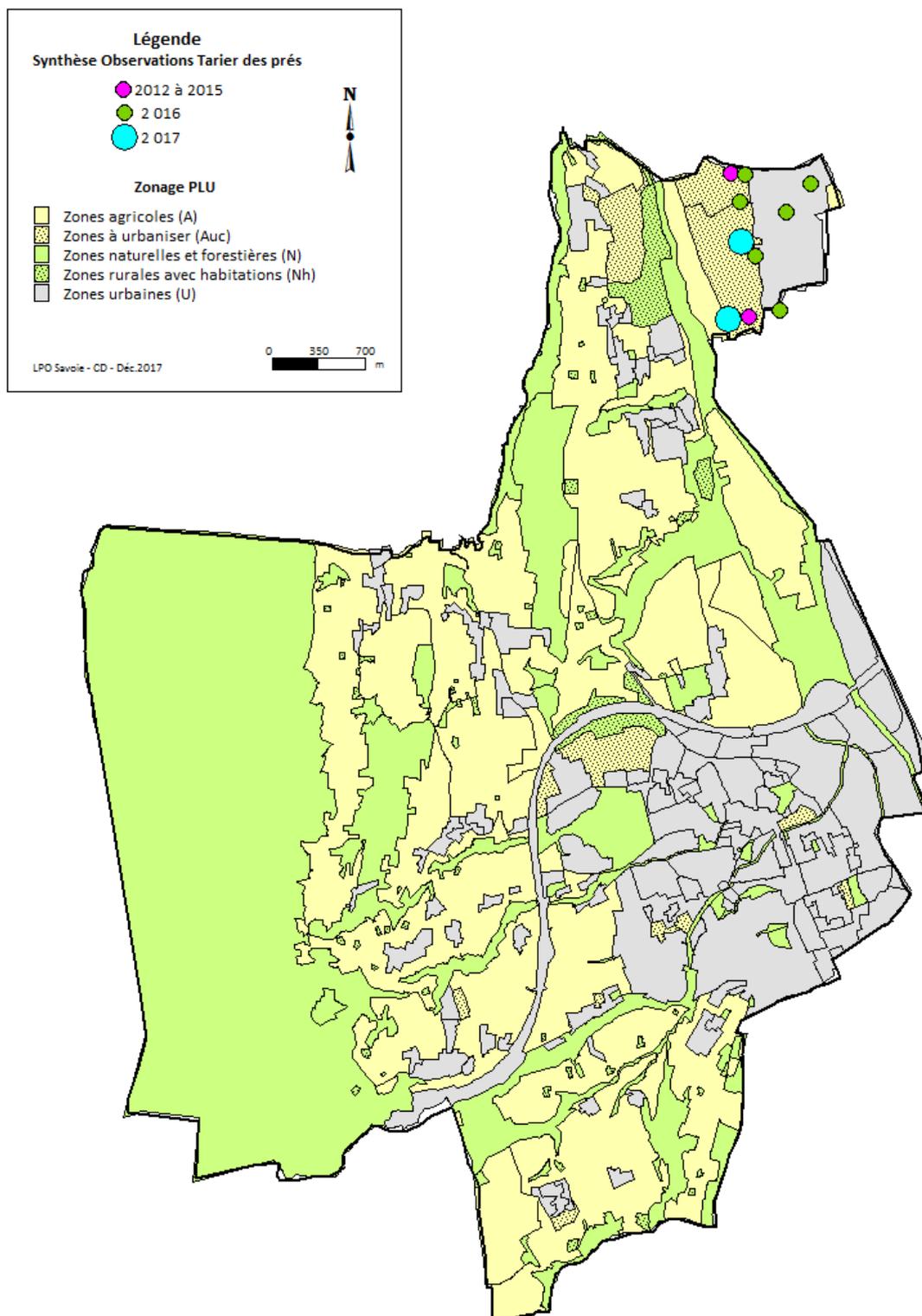


Figure 7 : Localisation des observations du Tarier des prés sur la commune de la Motte-Servolex (fond zonages PLU)

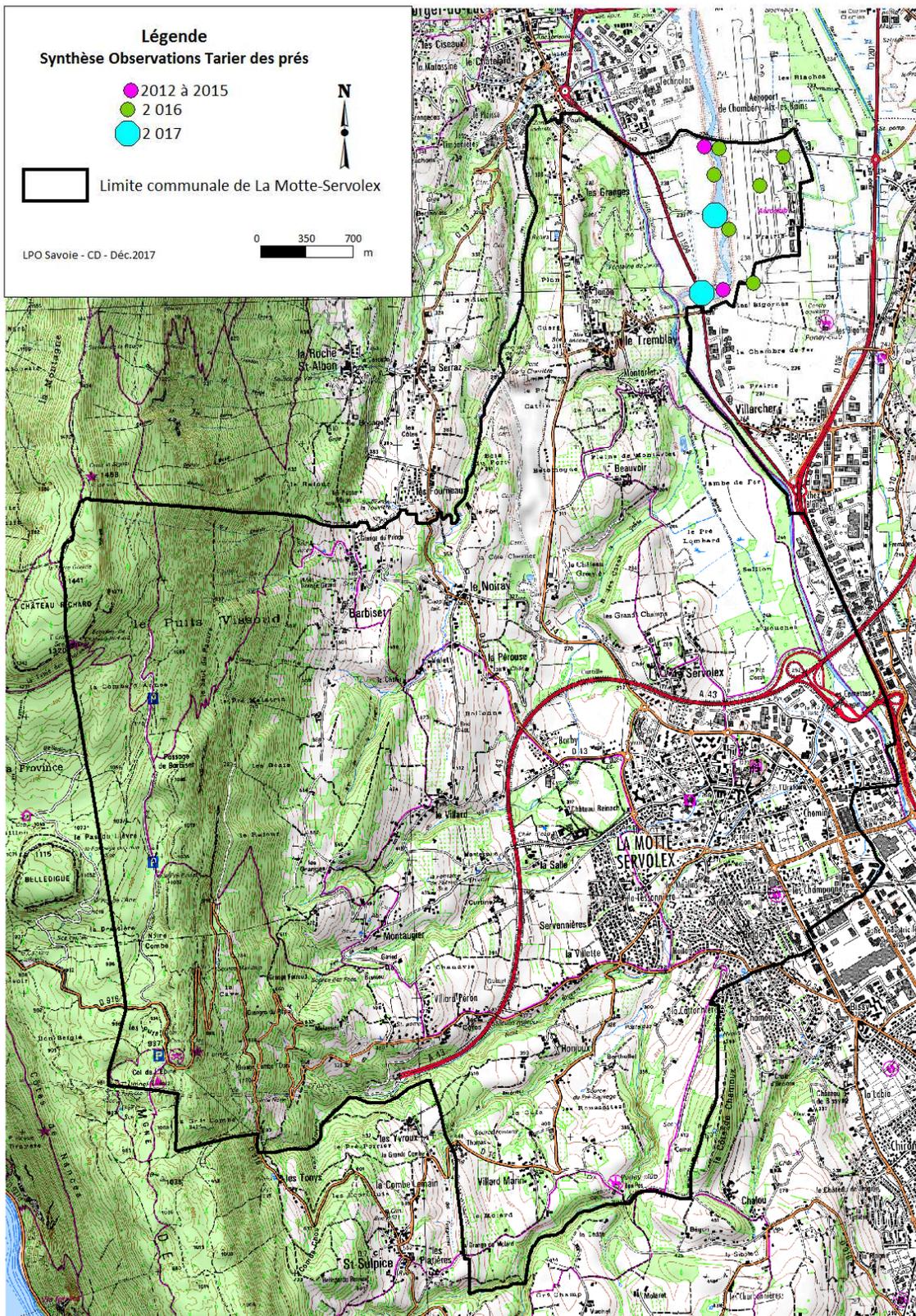


Figure 8 : Localisation des observations du Tarier des prés sur la commune de la Motte-Servolex (fond topographique IGN 1/25000)

IV. Discussion

Tarier des prés

Les prospections menées en 2017 ont confirmé que les tariers des prés observés au printemps à la Motte-Servolex étaient des [migrateurs en escale migratoire](#) et qu'aucun d'entre eux ne s'y installait comme nicheur malgré la présence de surfaces importantes d'habitats favorables, prairies naturelles plus ou moins humides fauchées tardivement, localisées au voisinage du bras de charge de la Leysse et dans le périmètre de l'aéroport Chambéry-Aix-les-Bains. Cette situation s'inscrit dans une situation de déclin généralisé de l'espèce qui a disparu de la plupart des sites qu'il occupait en plaine et moyenne montagne suite à l'évolution et à l'intensification des pratiques agricoles : régression des surfaces de prairies naturelles, altération par engraissement et évolution des modalités de fenaison (premières fauches plus précoces, augmentation du nombre de passages) qui causent la destruction des nids de cette espèce construits à même le sol.

Pie-grièche écorcheur

Quatre à cinq couples de Pie-grièche écorcheur ont été recensés sur les 1000 ha de milieux agricoles de la commune, soit une densité globale de 0,4 à 0,5 couples par km². Si l'on fait l'hypothèse que sur les secteurs où elle était observée entre 2012 et 2016 (données issues de la base de données « *faune Savoie* »), l'espèce est toujours présente en 2017 bien que non contactée cette année (la détectabilité d'une espèce n'étant jamais de 100% quel que soit le protocole de recensement utilisé), on arrive à 7 couples nicheurs potentiels (soit une densité de 0.7 couples /km²) répartis sur les lieux-dits suivants : [aéroport](#), [bras de décharge de la Leysse](#), [la Prairie](#), [Chez Blanc](#), [Pré Lombard](#), [les Geais](#), [les Grands Champs](#), [Villard Marin](#).

A titre de comparaison, un site de Suisse romande montre une densité globale comprise entre 1,1 et 2,2 couples par km² pour 62,6 km² de milieux potentiellement favorables ; localement cette densité peut atteindre plus de 5 couples par km² (LEFRANC N., 2004). La taille du territoire est relativement petite puisqu'un couple de Pie-grièche écorcheur se contente généralement d'une superficie couvrant environ 1,5 ha (valeurs extrêmes de 1 à 3,5 ha) (LEFRANC N., 2004).

Comme pour toutes les espèces, la densité de la dernière espèce de pie-grièche nicheuse en Savoie varie en fonction de la qualité du milieu (disponibilité en sites de nidification, abondance et accessibilité des ressources alimentaires - gros insectes principalement, dans une moindre mesure petits vertébrés (amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères), gastéropodes et autres invertébrés).

[Si les surfaces de prairies sont encore importantes sur le territoire de la Motte-Servolex, les buissons bas, denses et/ou épineux dans lesquels la Pie-grièche écorcheur dissimule son nid, les perchoirs de 1 à 3 m de hauteur qu'elle utilise comme postes d'affût restent rares. De vastes secteurs agricoles \(pâtures, prés, vergers, cultures\) sont dépourvus de maillage de haies et les boisements denses qui peuvent les cloisonner ne sont pas un habitat utilisé par la Pie-grièche écorcheur. La taille des secteurs favorables reste souvent modeste, n'atteignant pas la superficie suffisante pouvant satisfaire la propension de l'espèce à se regrouper en agrégats de plusieurs couples proches \(LEFRANC N., 2004\).](#)

[L'utilisation d'insecticides sur les parcelles de grandes cultures et d'arboriculture est susceptible de limiter sévèrement la diversité et l'abondance des insectes](#), principales ressources alimentaires de la Pie-grièche écorcheur.

Tous ces facteurs peuvent expliquer la relative rareté de l'espèce et sa répartition concentrée sur deux secteurs « atypiques » du paysage agricole de la Motte-Servolex : le marais de « Pré lombard » et le bras de décharge de la Leysse.

Chevêche d'Athéna

La chevêche d'Athéna connaît un **grave déclin en France** depuis les années 1970 suite à l'intensification agricole (régression des prairies naturelles, abandon des vergers à haute tige, remembrements, arasement des haies, coupe des vieux arbres, usage des pesticides) et à l'urbanisation (destruction des habitats, mortalité routière).

Ce contexte est également celui que connaît le bassin aixois-chambérien et la commune de la Motte-Servolex où le statut de la chevêche d'Athéna est très préoccupant. Trois sites y ont fait l'objet d'observations ponctuelles de l'espèce depuis 2010, lieux dits Les Roussettes, Pra Varnay et la Tessonnière. En 2017, seul le couple de la Tessonnière a été retrouvé et a niché avec succès. L'occupation future du site découvert cette année à Savoie Technolac reste des plus aléatoires avec l'échec de la reproduction, la mort d'au moins un des deux adultes et l'obturation de l'accès au site de reproduction, ceci dans un contexte d'urbanisation croissante de ce secteur.

Il est révélateur de noter que dans le cas présent, la Chevêche niche dans des bâtiments : grange, gymnase. La nature de ces sites de nidification traduit la rareté voire plus généralement l'absence de vieux arbres à cavité au sein des milieux agricoles de la Motte-Servolex et dont l'espèce a besoin pour nicher. L'évolution de l'arboriculture vers des formes à basse tige, n'offrant pas de cavités de nidification, ne permet plus à la chevêche de s'installer dans les vergers.

Enfin, l'usage des pesticides lui est défavorable, en réduisant la richesse en insectes, part de son alimentation constituée également de lombrics et de petits rongeurs.

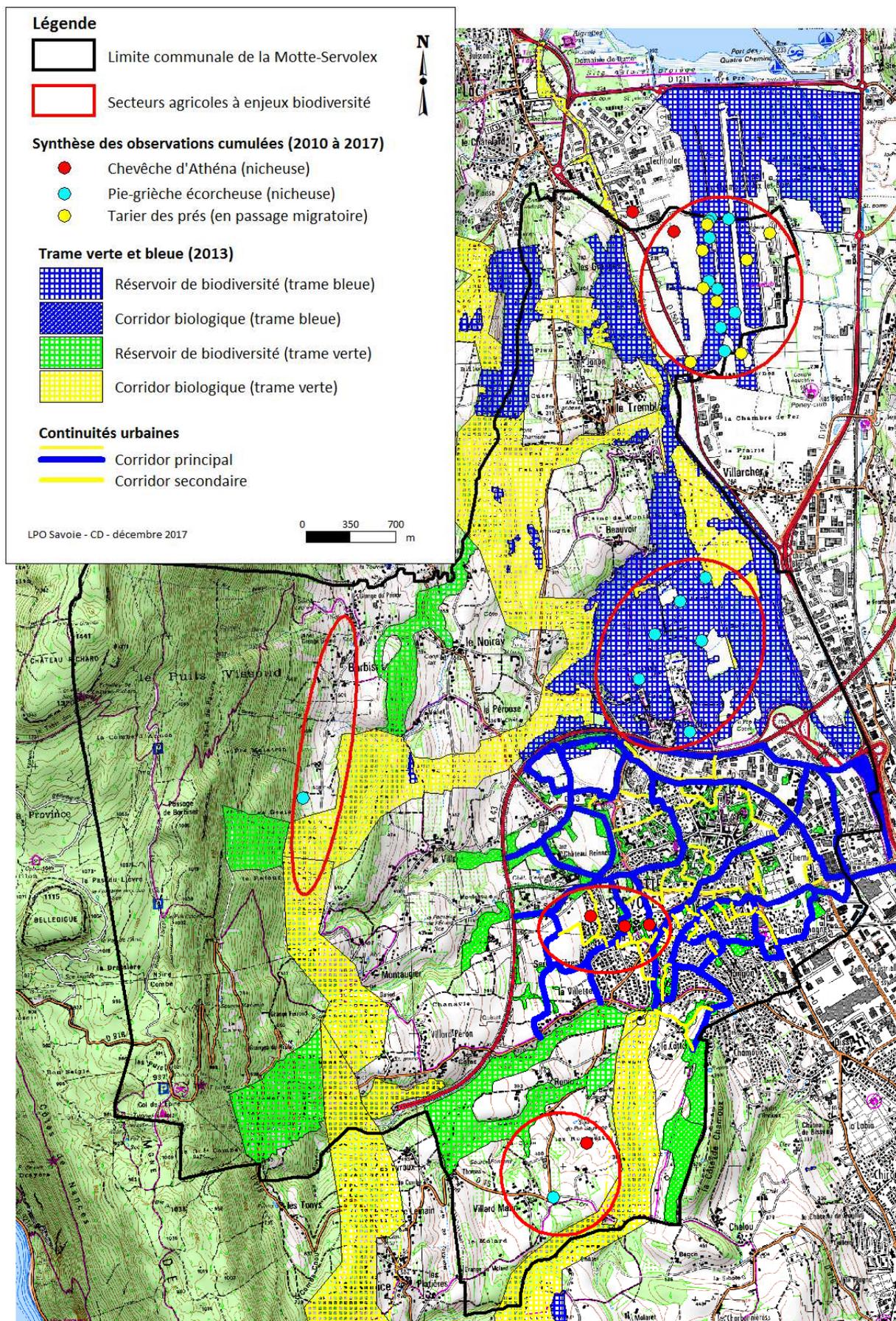


Figure 9 : Zones de présence des 3 espèces inventoriées et liens avec la trame verte et bleue
 Du nord au sud : le bras de décharge de la Leysse (aéroport et La Prairie inclus) ; le Pré Lombard ; Barbiset ; la Tessonnière ; Villard Marin (Roussettes).

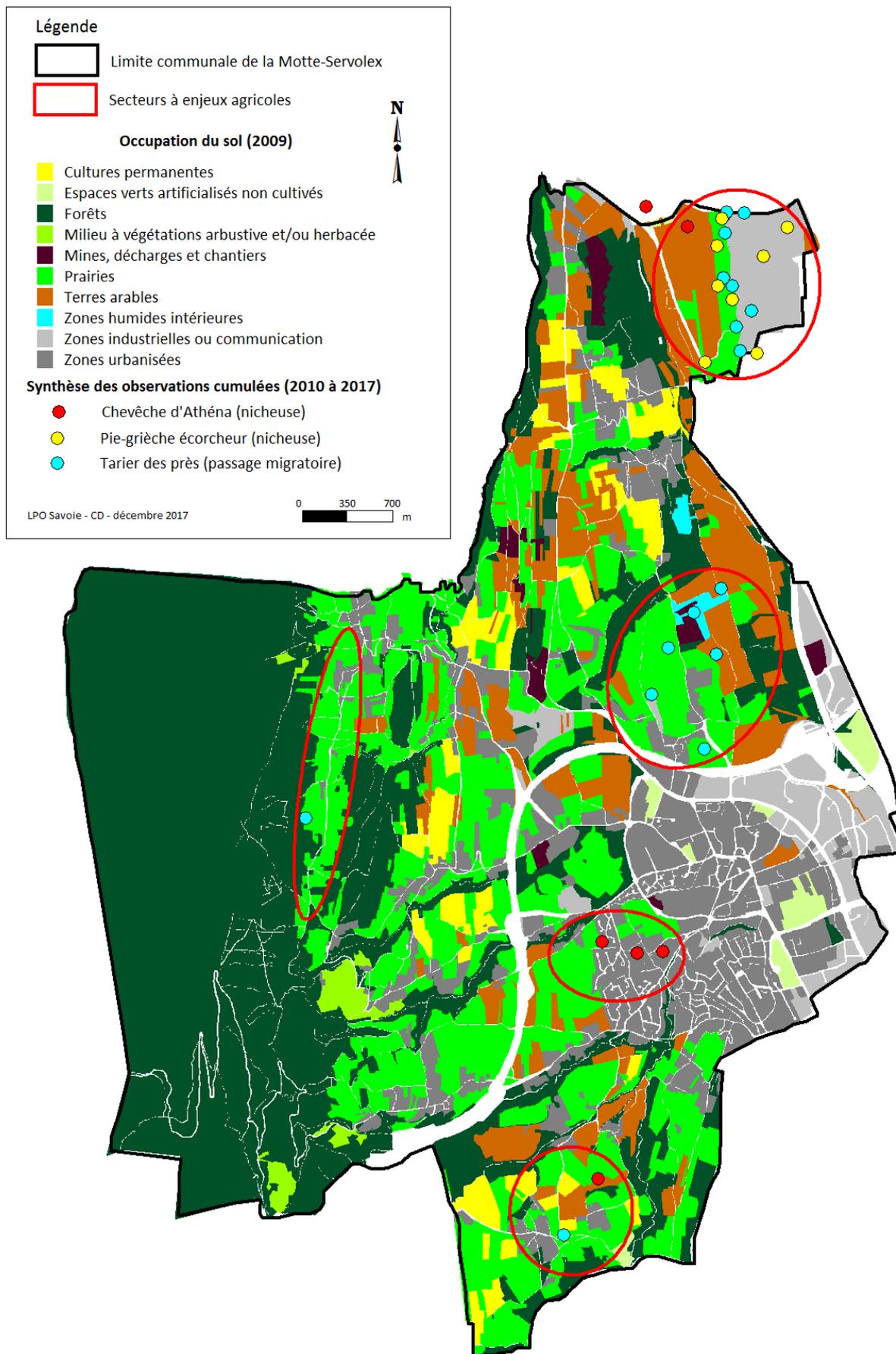


Figure 10 : Zones de présence des 3 espèces inventoriées au regard de l'occupation des sols
Du nord au sud : le bras de décharge de la Leysse (aéroport et La Prairie inclus) ; le Pré Lombard ; Barbiset ; la Tessonnaire ; Villard Marin (Roussettes).

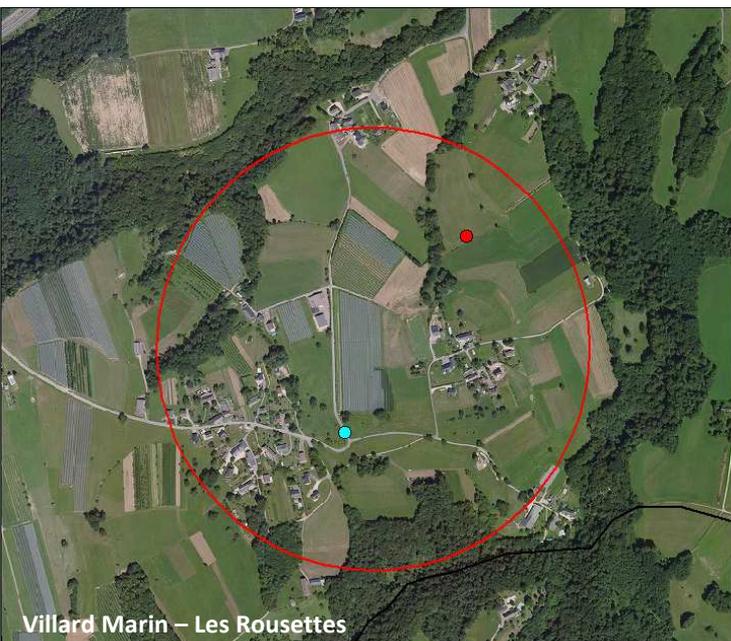
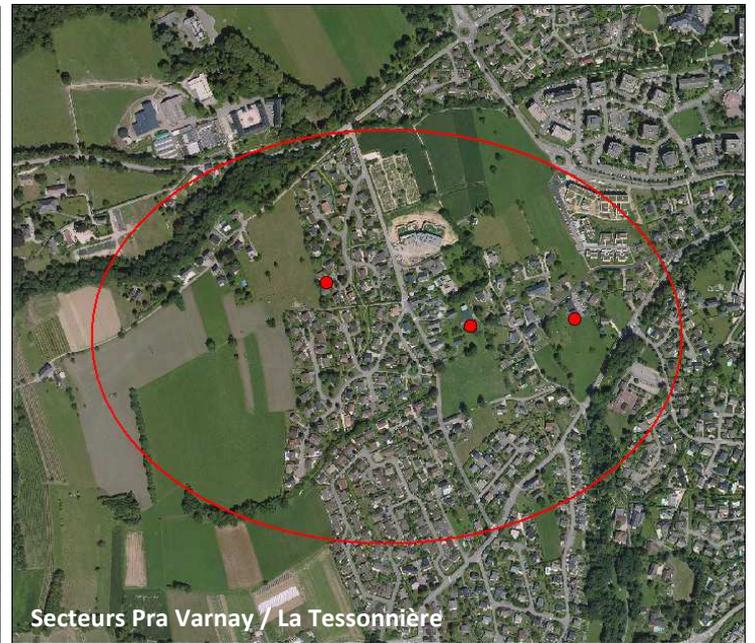
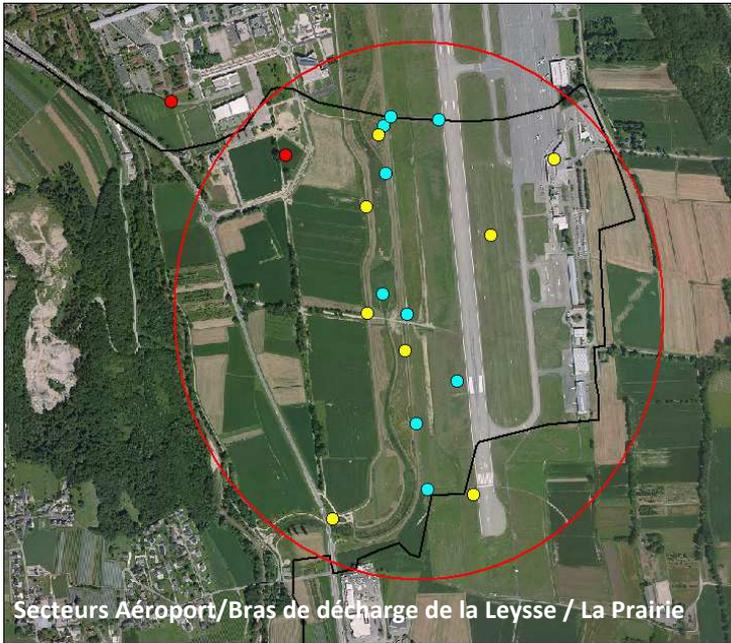


Figure 11 : Zoom sur l'occupation des sols et la structuration du paysage au sein des zones de présence des 3 espèces inventoriées (orthophotoplans 2013) : les 3 espèces se distribuent « logiquement » dans les secteurs prairiaux. La zone du Pré Lombard est la plus structurée en termes paysagers : présence d'arbres ou de buissons disséminés, quelques linéaires de haies.

V. Conclusion et perspectives

L'état de conservation sur le territoire de la commune de la Motte-Servolex des trois espèces étudiées est relativement préoccupant :

- disparition comme nicheur pour le Tarier des prés,
- population relictuelle pour la Chevêche d'Athéna,
- relative rareté pour la Pie-grièche écorcheur.

Cette situation est liée à la fois à un contexte global que subissent ces espèces à l'échelle nationale, voire européenne (intensification agricole, urbanisation) qui impacte significativement leurs populations. A l'échelle de la Cluse de Chambéry, ces phénomènes exercent également une forte pression sur le territoire.

Au niveau de la commune de la Motte-Servolex, malgré une surface agricole significative conservée à proximité d'une importante agglomération, on peut constater :

- la rareté des haies (absence de maillage), des buissons isolés et des vieux arbres à cavité ;
- la disparition des vergers à haute tige ;
- l'intensification de l'exploitation fourragère (engraissement notamment) ;
- l'usage des pesticides ;
- la progression de l'urbanisation ;

autant de facteurs défavorables qui fragmentent et altèrent les habitats des espèces étudiées et limitent la disponibilité en sites de nidification et leurs ressources alimentaires.

En termes de propositions pour améliorer les capacités d'accueil des milieux agricoles motterains, il apparaît urgent de :

- conserver les prairies naturelles ;
- poursuivre les plantations de haies entre parcelles agricoles (reconstitution d'un véritable maillage), en y incluant des buissons épineux (égantiers, ronciers, aubépines...), en priorité sur les zones de présence de la Pie-grièche écorcheur et de la Chevêche d'Athéna. Prendre en compte l'échelle temporelle : il faut du temps pour que les haies poussent et s'étoffent pour être utilisées par les oiseaux ;
- conserver les vieux bâtiments comme la grange de la Tessonnière ;
- poser des nichoirs à Chevêche d'Athéna dans les milieux les plus favorables (pâtures principalement + secteurs où l'espèce était connue), dans l'attente du vieillissement des vergers en place, des haies et autres arbres isolés. Cette action serait également à mener sur les communes voisines, pour tenter de reconnecter entre eux les noyaux de population résiduels, en prenant en compte la dispersion des jeunes (dispersion globalement dans un rayon de 10 km autour du site de naissance (ISSA, 2015) ;
- sensibiliser les agriculteurs et autres propriétaires privés à la préservation des vieux arbres, des haies et des buissons, les responsabiliser en les rendant acteurs ;
- poursuivre l'incitation aux bonnes pratiques agricoles (jachères, bandes enherbées, limitation des pesticides et des intrants...)

Ces mesures seront si possible mises en œuvre en priorité sur les secteurs s'étant révélés comme présentant des enjeux importants en termes de biodiversité des milieux agricoles : aéroport, bras de décharge de la Leysse, lieux-dits la Prairie, Chez Blanc, Pré Lombard, les Geais, les Grands Champs, Les Roussettes, Pra Varnay, la Tessonnière, Villard Marin. A noter que certains de ces secteurs (Pré Lombard, bras de décharge de la Leysse) ont déjà été identifiés comme réservoirs de biodiversité au sein de la trame verte et bleue de la commune. Le secteur de la Tessonnière bénéficie pour sa part de plantations de haies sous réserve de l'accord des propriétaires concernés dans le cadre du plan d'actions Biodiversité en Ville.

Le secteur du bras de décharge de la Leysse et de ses abords mérite une attention particulière : déjà reconnu comme réservoir de biodiversité de la trame verte et bleue communale, il présente de forts enjeux pour un grand nombre d'espèces (ABC, 2016), en particulier pour les trois concernées par la présente étude (terrain de chasse pour la Chevêche, secteur de reproduction d'une petite population de Pie-grièche écorcheur, zone de halte migratoire pour le Tarier des prés) ; sa protection et la mise en œuvre de mesures de gestion favorables à la biodiversité y sont indispensables. Le secteur situé plus à l'Ouest, biologiquement moins intéressant, a quant à lui vocation à être urbanisé dans le cadre de l'extension de Savoie Technolac. Il peut néanmoins contribuer à la conservation de la biodiversité si l'aménagement futur du site intègre un certain nombre de mesures « coups de pouce » telles que le maintien des linéaires boisés existants, des plantations de haies, d'arbres fruitiers à haute tige, la gestion différenciée des espaces verts, la pose de nichoirs...

Ces différentes mesures pourront être proposées au nouvel agenda 21 de la commune en cours de construction.

Enfin, un lien sera à établir avec le PLUi du Grand Chambéry également en cours d'élaboration, pour une restauration de la trame verte et bleue.

Bibliographie

- CORA SAVOIE (Groupe Ornithologique Savoyard), 2000. Livre blanc des vertébrés de Savoie. Poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères sauvages : inventaire, bilan des connaissances, statuts. MIQUET A. (réd.), Le Bourget du Lac, 272 p.
- DE THIERSANT M.P. & DELIRY C. (coord.) 2008. Liste Rouge des Vertébrés Terrestres de la région Rhône-Alpes. CORA Faune Sauvage, Région Rhône-Alpes, 263 p.
- ISSA N., BERNARD A. & BROUILLARD Y., 2015. Alouette lulu in ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.
- MAUMARY L., VALLOTTON L. & KNAUS P., 2007. Les oiseaux de Suisse. Station ornithologique suisse, Sempach, et Nos Oiseaux, Montmollin, 848 p.
- LEFRANC N., 2004. La Pie-grièche écorcheur. Belin Eveil Nature, 95 p.
- LPO, 2006. Cahier Technique – Chouette Chevêche.
- LPO Savoie, 2016. Atlas de la Biodiversité Communale de la Motte-Servolex. Fiches de synthèse – Faune, 32 p.
- MIQUET A. & *al.*, 2016. Liste Rouge des Vertébrés Terrestres du département de la Savoie. LPO Savoie.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016. Liste rouge des espèces menacées en France – Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.

LPO Savoie
Les Pervenches – 197, Rue Curé Jacquier
73290 La Motte-Servolex
<http://savoie.lpo.fr>
www.faune-savoie.org
Tel : 09 52 52 30 52 / Courriel : savoie@lpo.fr